



FICHE DE COMMUNICATION

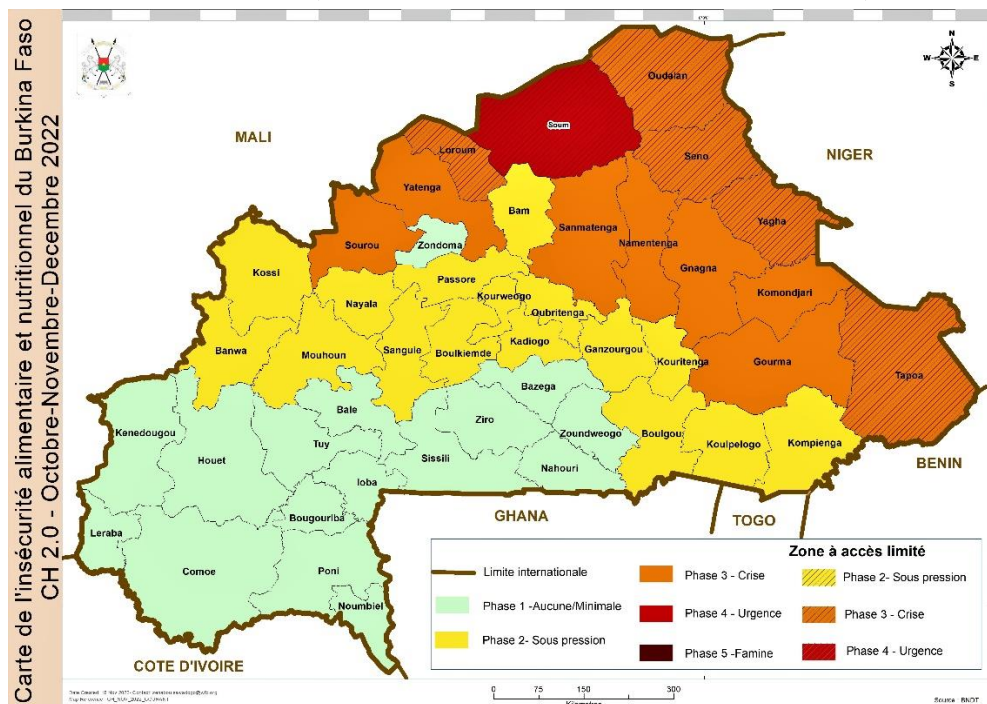
Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

		
Pays : BURKINA FASO 	Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée	Valable : octobre 2022 - août 2023 Créé le : 12 novembre 2022
<p>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.</p> <p>Consommation alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SCA : <ul style="list-style-type: none"> ○ pauvre : 12% de l'ensemble des ménages, et de 18% dans les ménages dirigés par les femmes ○ limite : 35% de l'ensemble des ménages, et de 36% dans les ménages dirigés par les femmes ○ acceptable : 53% de l'ensemble des ménages, et de 46% dans les ménages dirigés par les femmes (MDF) ▪ rCSI : moyen : 8 pour l'ensemble des ménages et de 10 dans les ménages dirigés par les femmes ▪ SDA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible : 6% de l'ensemble des ménages (6% des MDF¹) ○ Moyen : 65% de l'ensemble des ménages (70% des MDF) ○ Elevé : 29% de l'ensemble des ménages (23% des MDF) <p>Evolution moyens d'existence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun : 65% de l'ensemble des ménages (69% des MDF) ○ Stress : 17% de l'ensemble des ménages (13% des MDF) ○ Crise : 10% de l'ensemble des ménages (10% des MDF) ○ Urgence : 8% de l'ensemble des ménages et dans des MDF <p>Nutrition (MAG)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Min : 3,5 ○ Max : 10,5 ○ Nombre de provinces au-dessus du seuil de l'OMS : 4 	<p>Contexte</p> <p>La situation sécuritaire du pays reste toujours préoccupante. Les incidences sécuritaires se sont multipliées ces derniers mois. Plusieurs localités du Sahel, du Nord et de l'Est sont soumises à un blocus total par des groupes armés. Les localités concernées sont aujourd'hui coupées du reste du pays et ne sont approvisionnées que par des convois organisés par l'armée nationale. A cela s'ajoute l'instabilité sociopolitique marquée par la survenue de deux coups d'Etat au cours de cette année 2022.</p> <p>Sur le plan agricole, la production céréalière nationale prévisionnelle de la campagne 2022-2023 est estimée à 4 912 080 tonnes. Comparée à celle de la campagne agricole 2021-2022 et à la moyenne des cinq dernières années, elle est en hausse respectivement de 5,38% et de 2,23%. Néanmoins, certaines productions ont enregistré une baisse quinquennale, à savoir le mil (-10,69%) et le fonio (-13,42%). Comparée à la moyenne quinquennale, il ressort également que 24 des 45 provinces ont enregistré des baisses de production céréalière allant de 2,84% dans la Léraba à 78,32% dans le Loroum.</p> <p>La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) estimée à 887 958 tonnes, est en hausse respectivement de 28,05% par rapport à la campagne agricole passée et de 8,06% par rapport à la moyenne quinquennale.</p> <p>La production totale des cultures de rente est évaluée à 1 581 323 tonnes soit une hausse respectivement de 8,96% par rapport à la campagne agricole 2021/2022 et de 8,81% par rapport à la moyenne quinquennale.</p> <p>Les marchés agropastoraux connaissent des baisses généralisées des approvisionnements en denrées alimentaires et des hausses des prix. La situation sécuritaire continue de perturber le fonctionnement des marchés dans les régions touchées. Sur les marchés de détail, les prix des principales céréales en octobre ont connu une variation annuelle de +71% pour le mil local, +62% pour le sorgho et +25% pour le maïs. Comparativement à la moyenne quinquennale, les variations sont de +25%, +87% et de +84%, respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho.</p> <p>Quant aux marchés à bétail en cette période, l'offre des animaux est importante sur la majorité des marchés, surtout celle des petits ruminants. Les variations moyennes annuelles des prix sont stables pour le taureau (-1%), pour le bélier (-4%) et le bouc (0%). Les variations quinquennales sont de +29%, +27% et +19%, respectivement pour le bouc, le bélier et le taureau.</p> <p>Les déplacements de population liés à la situation sécuritaire restent importants. Le nombre de personnes déplacées internes est estimé à 1 719 332 personnes dont 16,72% d'hommes, 22,89% de femmes et 60,40% d'enfants à la date du 30 septembre 2022, soit une augmentation d'environ 22,14% par rapport à la même période de l'année passée.</p>	

¹ **MDF** : ménages dirigés par des femmes

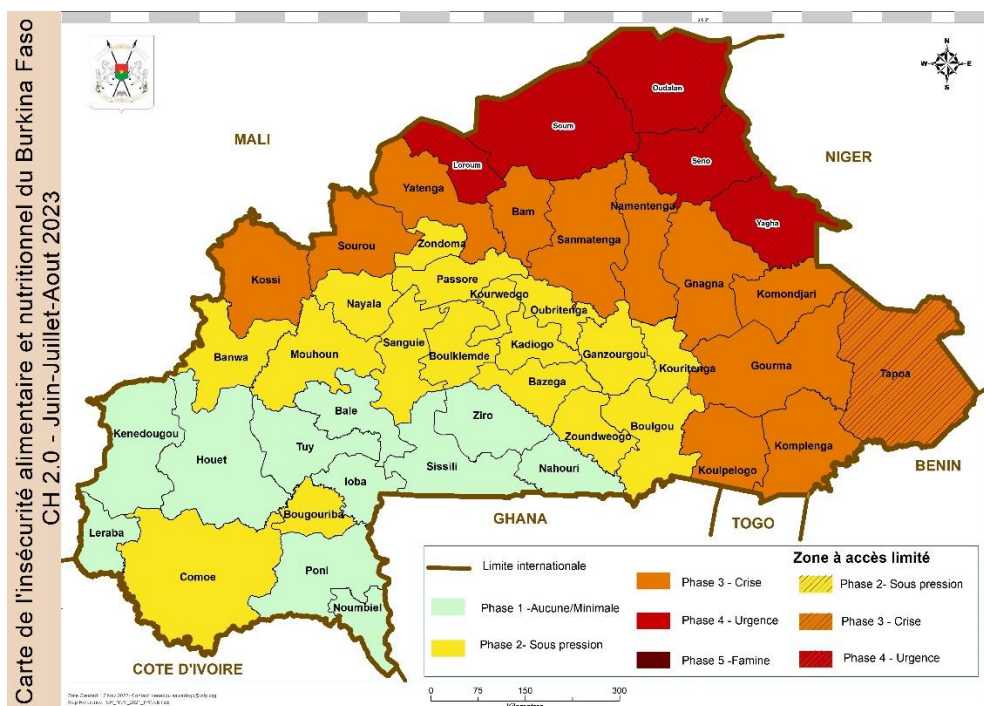
Cartographie de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Situation courante (octobre-novembre-décembre 2022)



Phase	Nbre de provinces	Pop (X1000)
Minimal	16	14 934
Sous Pression	16	4 675
Crise	12	2 275
Urgence	1	341
Famine/Catastrophe	0	2
Phase 3 à 5	13	2 618

Situation projetée (juin-juillet-août 2023)



Phase	Nbre de provinces	Pop (X1000)
Minimal	11	13 069
Sous Pression	17	5 625
Crise	12	2 967
Urgence	5	546
Famine/Catastrophe	0	20
Phase 3 à 5	17	3 533

Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aigue

Phase 1 : aucune/minimale

Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.

Phase 3 : crise

Les ménages : ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels. **ou** parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

Phase 4 : urgence

Les ménages : ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité, **ou** sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.

Phase 2 : sous-pression	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Phase 5 : catastrophe /famine	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).
--------------------------------	---	--------------------------------------	--



Principaux résultats et problèmes

Au cours de la session d'analyse, il est ressorti que certaines enquêtes dont les résultats ont alimenté les travaux ont rencontré des difficultés lors de la collecte des données. Les données nutritionnelles n'ont pas été disponibles pour les provinces des régions du Sahel et de l'Est car l'Enquête Nationale Nutritionnelle avec la méthode SMART n'a pas pu être conduite dans ces régions. Pour les autres provinces, toutes les données des indicateurs de résultats ont pu être disponibles pour l'analyse.

L'analyse des différents indicateurs de résultats et des facteurs contributifs disponibles a abouti aux conclusions suivantes sur le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en situation courante et projetée.

1. Classification des provinces en situation courante : octobre-novembre-décembre 2022

a. 16 provinces en phase 1 "Minimale"

L'analyse a identifié 16 provinces en phase 1 « minimale ». Dans ces provinces, la majorité des ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus. Dans la plupart de ces provinces, la campagne agropastorale a connu un assez bon déroulement. Les stocks des ménages sont actuellement à un niveau satisfaisant. Bien que les prix des aliments de base soient en hausse en cette période post récolte, les ménages ont un faible recours aux marchés pour leur approvisionnement en denrées de base. Ces facteurs favorisent une bonne consommation alimentaire des ménages et leur permettent de préserver leurs moyens d'existence. L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, selon les résultats de l'Enquête Nationale Nutritionnelle, y est globalement acceptable.

b. 16 provinces en phase 2 "sous pression"

Il ressort 16 provinces en phase 2 « sous pression ». Les ménages de ces provinces ont une consommation alimentaire minimale mais ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles. Cette situation est favorisée par les résultats définitifs de la campagne agricole jugés passables, la faible disponibilité de pâturage et la situation d'insécurité civile qui perturbe le déroulement des activités de moyens d'existence et le fonctionnement normal des marchés.

c. 12 provinces en phase 3 "crise"

Il s'agit de 03 provinces de la région du Sahel (**Séno, Oudalan et Yagha**), de 05 provinces de la région de l'Est (**Komondjoari, Tapoa, Gourma et Gnagna**), de 02 provinces de la région du Centre-Nord (**Sanmatenga et Namentenga**), 2 provinces de la région du Nord (**Loroum, Yatenga**) et une province de la région de la Boucle du Mouhoun (**Sourou**). Dans ces provinces, les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale, ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

La situation dans ces provinces est caractérisée par une faible disponibilité des produits alimentaires, un épuisement des stocks des alimentaires des ménages et un accès difficile aux denrées alimentaires sur les marchés. Les ménages ont des déficits importants de survie et de protection de moyens d'existence. La consommation alimentaire est pauvre et peu diversifiée pour la majorité des ménages.

d. 01 province en phase 4 (urgence)

La province du **Soum** dans la région du Sahel est classée en phase 4. La situation sécuritaire de la province est extrêmement préoccupante. La ville de Djibo où sont concentrées les populations déplacées de la province subit un blocus total de la part des groupes armés non identifiés (GANI) depuis janvier 2022.

Les effets de la crise sécuritaire, conjugués à la baisse de la production agricole au cours des 2 dernières années ont contribué à une baisse de l'offre des produits alimentaires de base sur le marché. Depuis le blocus de la ville de Djibo en février 2022, le fonctionnement du marché est devenu dépendant des approvisionnements irréguliers par convois sous escorte militaire. Une rupture quasi totale pour la plupart des produits alimentaires et non alimentaires est observée sur le marché.

Les prix des produits de base ont connu de fortes hausses comparées à la période avant le blocus. Ainsi, toutes les catégories sociales (hôtes/PDI ; pauvres/nantis) vivent à peu près les mêmes réalités. La période de soudure, les restrictions des activités agropastorales, le mauvais fonctionnement du marché (pas d'approvisionnement depuis plus d'un mois), l'épuisement des stocks ménagers contraignent les ménages à revoir leur alimentation impactant négativement la consommation alimentaire. La détérioration des moyens d'existence est prononcée dans cette province et les ménages ont des gaps importants de consommation.

e. Il n'y a pas de province en phase 5 (famine) en situation courante.

2. Classification des provinces en situation projetée : juin-juillet-août 2023

a. 11 provinces en phase 1 « insécurité alimentaire minimale »

Dans ces provinces, la plupart des indicateurs de résultats ne subiraient pas de dégradations significatives. En effet, la disponibilité alimentaire resterait bonne, les moyens d'existence seraient préservés et les sources de revenus diversifiées. Par ailleurs, la disponibilité des PFNL et des produits animaux contribuerait à l'amélioration de la consommation alimentaire et partant, l'accès aux aliments.

La stabilité ou la légère hausse saisonnière des prix des produits sur les marchés et les revenus issus de la vente des produits de rente (niébé, sésame et arachide), pourraient contribuer à faciliter l'accès des ménages aux denrées alimentaires de base.

b. 17 provinces en phase 2 « sous pression »

En situation projetée, 17 provinces pourraient être en phase 2 « sous pression ». La situation dans ces provinces serait la conséquence de la baisse de la production, de la hausse des prix des denrées alimentaires limitant leur accès par les ménages pauvres, de l'insuffisance du pâturage et de la situation sécuritaire.

Dans ces provinces, au moins 20% des ménages risquent, si rien n'est fait, de connaître une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale, et seraient dans l'incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles, durant la prochaine période de soudure (juin, juillet et août).

c. 12 provinces en phase 3 « crise »

Il s'agit des 05 provinces de la région de l'Est (**Komondjoari, Tapoa, Kompienga, Gnagna et Gourma**), des 03 provinces de la région du Centre-Nord (**Bam, Sanmatenga et Namentenga**), d'une province de la région

du Nord (**Yatenga**), de 02 provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (**Sourou et Kossi**) et d'une province de la région du Centre Est (**Koulpelogo**).

Cette situation se base sur l'hypothèse d'une persistance de la dégradation de la situation sécuritaire limitant l'accès des populations aux sources habituelles de revenu et d'un épuisement précoce de l'autoproduction poussant les ménages à dépendre plus du marché, avec un pouvoir d'achat limité. En effet, si rien n'est fait d'ici juin, au moins 20% des ménages de ces provinces feraient face à des déficits alimentaires considérables et à une malnutrition aiguë avec des taux élevés ou supérieurs à la normale.

d. 05 provinces en phase 4 (urgence)

Les provinces en phase 4 sont les 04 provinces de la région du Sahel (**Soum, Séno, Yagha et Oudalan**) et une province de la région du Nord (**Loroum**). Cette classification est relative à une persistance de la dégradation de la situation sécuritaire. La situation alimentaire déjà mauvaise en situation courante continuera de se dégrader en période projetée. La production céréalière dans ces zones est en forte baisse par rapport à la moyenne quinquennale, ce qui privera les ménages de stocks d'ici la période de soudure. La plupart des marchés sont à l'arrêt ou fonctionnent à minima. Ces provinces rencontrent des difficultés pour être approvisionné par l'extérieur du fait de l'insécurité. Les ménages feront face à un déficit important de nourriture ce qui dégradera considérablement leur consommation alimentaire. Des ménages pourraient faire recours à des stratégies d'urgence pour combler leur déficit alimentaire. La situation nutritionnelle des enfants demeurera préoccupante. En l'absence d'une assistance adéquate et régulière, les PDIs et les ménages pauvres seront contraints à avoir des gaps importants de consommation et à éroder leurs avoirs relatifs aux moyens d'existence.

e. Il n'y aurait pas de province en phase 5 (famine) en situation projetée.

3. Estimation des populations vulnérables

a. Population en insécurité alimentaire en situation courante (octobre à décembre 2022)

En période courante, la population burkinabè se répartie selon le niveau de vulnérabilité suivant :

- **Population en phase 2 « sous pression » estimée à 4 675 064 personnes.** Ces personnes qui représentent près de 21% de la population totale sont réparties dans les treize (13) régions et ont besoin d'une surveillance rapprochée afin de prévenir toute dégradation de leur situation.
- **La population en phase 3 « crise » est estimée à 2 275 170 personnes. Ces populations sont dans une situation d'insécurité alimentaire difficile marquée par un déficit alimentaire et une malnutrition élevée ; elle représente environ 10% de la population totale et répartie dans toutes les régions.**
- **La population en phase 4 « urgence » : elle est estimée à 341 650 personnes** (2% de la population totale) localisées principalement dans les régions du **Sahel, du Centre-Nord, de l'Est et du Nord**. Ces ménages ont de larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; ou sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires en employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. Ils ont besoin d'une intervention d'urgence pour sauver des vies.
- **La population en phase 5 « catastrophe » : elle est estimée à 1 817 personnes** soit 0,01% de la population totale localisée principalement dans la **région du Sahel** et particulièrement dans la province du Soum. Ces ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation conséquence d'une province sous blocus.

La population ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) est estimée à 2 618 638 personnes dont 424 219 enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces populations qui représentent 12% de la population totale du pays sont concentrées dans les régions de l'Est (19%), du Centre-Nord (19%), du Sahel (16%), du Nord (11%) et de la Boucle du Mouhoun (10%).

Tableau 1: population en insécurité alimentaire en situation courante

Région	Somme de Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Boucle du Mouhoun	1 994 566	1 315 728	412 971	247 927	17 940	-	265 867
Cascades	889 388	771 803	90 903	26 682	-	-	26 682
Centre	3 418 637	2 393 046	820 473	205 118	-	-	205 118
Centre-Est	1 743 823	1 292 140	313 888	137 795	-	-	137 795
Centre-Nord	2 061 655	811 514	750 205	455 739	44 198	-	499 936
Centre-Ouest	1 783 528	1 343 215	307 313	133 000	-	-	133 000
Centre-Sud	824 100	753 371	67 468	3 260	-	-	3 260
Est	2 148 798	998 704	653 197	391 073	105 823	-	496 896
Hauts-Bassins	2 447 490	2 246 511	127 555	73 425	-	-	73 425
Nord	1 793 526	1 051 158	465 748	262 284	14 336	-	276 620
Plateau Central	1 052 210	782 300	216 007	53 904	-	-	53 904
Sahel	1 127 809	362 569	339 011	265 059	159 353	1 817	426 229
Sud-Ouest	942 048	811 818	110 325	19 905	-	-	19 905
Burkina Faso	22 227 578	14 933 877	4 675 064	2 275 170	341 650	1 817	2 618 638

b. Population en insécurité alimentaire en situation projetée (juin-juillet-août 2023)

En situation projetée et si rien n'est fait, la population vulnérable connaîtrait une évolution à la hausse à cause de l'épuisement des stocks, la hausse des prix des denrées alimentaires et la faiblesse des revenus. La population vulnérable attendue dans ce cas se répartirait comme suit :

- **Population en phase 2 « sous pression » : environ 5 625 119 personnes, soit 25% de la population totale.** Elle est répartie dans toutes les régions.
- **La population en phase 3 « crise » : 2 966 900 personnes,** répartie dans toutes les régions et représenterait 13% de la population totale.

La population en phase 4 « urgence » : 546 454 personnes, soit 2% par rapport à la population totale. Elle est répartie dans les régions du Sahel (262 076 personnes), de l'Est (170 703 personnes), du Centre-Nord (53 669 personnes), du Nord (30 106 personnes) et de la Boucle du Mouhoun (29 900 personnes).

- **La population en phase 5 « catastrophe » : 19 867 personnes,** soit 0,09% de la population totale est rencontrée dans la région du Sahel.

L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate (phase 3 à pire) serait donc de 3 533 220 personnes, soit 16% de la population totale ; cet effectif renferme 572 382 enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces personnes seraient concentrées dans les régions de l'Est (19%), du Centre-Nord (18%), du Sahel (17%), du Nord et de la Boucle du Mouhoun (respectivement de 10%).

Tableau 2: population en insécurité alimentaire en situation projetée

Région	Somme de Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Boucle du Mouhoun	1 994 566	1 154 816	481 893	327 957	29 900	-	357 857
Cascades	889 388	712 437	134 446	42 505	-	-	42 505
Centre	3 418 637	2 153 741	991 405	273 491	-	-	273 491
Centre-Est	1 743 823	1 164 660	395 783	183 380	-	-	183 380
Centre-Nord	2 061 655	556 110	883 895	567 982	53 669	-	621 650

Région	Somme de Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Centre-Ouest	1 783 528	1 235 012	381 857	166 660	-	-	166 660
Centre-Sud	824 100	677 637	99 512	46 951	-	-	46 951
Est	2 148 798	721 881	757 449	498 765	170 703	-	669 468
Hauts-Bassins	2 447 490	2 189 614	159 977	97 900	-	-	97 900
Nord	1 793 526	888 244	556 877	318 299	30 106	-	348 405
Plateau Central	1 052 210	700 071	270 051	82 087	-	-	82 087
Sahel	1 127 809	138 693	380 092	327 082	262 076	19 867	609 025
Sud-Ouest	942 048	776 323	131 883	33 841	-	-	33 841
Burkina Faso	22 227 578	13 069 239	5 625 119	2 966 900	546 454	19 867	3 533 220



Facteurs déterminants

🔄 La situation sécuritaire préoccupante

La dégradation de la situation sécuritaire continue d'impacter durement les dimensions de la sécurité alimentaire. Elle entraîne des déplacements importants de population, le dysfonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et la limitation de l'accès des populations aux sources habituelles de nourriture et de revenu.

A la date du 31 octobre 2022, on dénombre plus de 1,7 millions de PDI. A cette situation s'ajoute les nombreuses pertes en vie humaine ainsi que les perturbations des marchés et les activités de moyens d'existence. Plusieurs localités des régions du Sahel, de l'Est, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord sont actuellement sous blocus (partiel ou total) des groupes armés et coupées du reste du pays.

🔄 Les chocs climatiques

La campagne agropastorale 2022/2023 a été caractérisé par un démarrage normal à précoce dans la plupart des localités. Durant le mois de septembre, les pluies ont été intenses et soutenues dans plusieurs localités du pays occasionnant des inondations dans plusieurs localités des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Nord. Ces événements ont occasionné des pertes de superficies emblavées et des dégâts matériels.

🔄 Les situation zoonositaire et phytosanitaire

La situation zoo-sanitaire est calme mais marquée par 413 mortalités causée par la Peste Porcine Africaine (PPA) dans la région des Cascades (communes de Tiéfara, Libola, Boulo, Lémouroudougou). Outre les attaques de la chenille légionnaire devenues courantes ces dernières années, des attaques d'insecte de la famille des *Jassides* ont négativement affecté les rendements des cultures de coton, d'oseille, de gombo, etc. particulièrement dans la zone cotonnière de l'Ouest du pays.

🔄 La flambée des prix

La hausse atypique des prix, comparativement à la moyenne quinquennale, des denrées alimentaires depuis la période de soudure de l'année passée se poursuit toujours sur tous les marchés malgré la présence des nouvelles récoltes.

Cette situation impacte négativement le pouvoir d'achats des ménages. Par ailleurs, l'augmentation des prix des engrais combinée à la baisse du pouvoir d'achat des producteurs, a négativement affecté les productions pluviales.

🔄 La conjoncture internationale

La guerre en Ukraine a eu des effets négatifs au niveau du Burkina Faso et cela s'est traduit par une hausse du prix des engrais, des hydro carburants et une flambée des produits de première nécessité. Dans l'ensemble, l'inflation reste élevée (18%).



Méthodologie et difficultés dans l'analyse

Le Cadre Harmonisé se base sur l'analyse des quatre principaux résultats de la sécurité alimentaire (consommation alimentaire, état nutritionnel, évolution des moyens d'existence et mortalité) mis en relation avec les facteurs contributifs (danger/vulnérabilité, disponibilité alimentaire, accès et utilisation des aliments, y compris l'eau et stabilité) qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur l'un ou plusieurs des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les données sur les principaux indicateurs de résultats proviennent de l'enquête nationale de sécurité alimentaire et la nutrition (ENSAN) réalisée sur toute l'étendue du territoire sur la période du 03 au 18 octobre 2022. La collecte des données a été réalisée en face à face, dans les zones accessibles par les agents de collecte du dispositif classique et par des enquêteurs endogènes des partenaires de mise en œuvre qui interviennent dans les provinces difficiles d'accès. L'échantillon a couvert aussi bien les ménages hôtes que les ménages déplacés internes.

Les indicateurs HEA ont été fournis par l'analyse outcome réalisée en début novembre. Cependant, l'obsolescence des bases de données de référence limite cette analyse.

Quant aux données de nutrition, les résultats de l'enquête nutritionnelle par la méthode SMART et ceux de l'analyse IPC nutrition ont été utilisés au niveau des provinces pour lesquelles ces informations sont disponibles.

Les données des facteurs contributifs ont été fournies par les différents systèmes d'information (service SAP, SIMc, SIMb, SIMpfnl, INSD, SP/CONASUR, DN/MSHP, etc.), les ONG et le système des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF, OCHA).

Les analyses ont été menées par la Cellule nationale rassemblant les experts nationaux provenant des structures étatiques et non étatiques. L'animation des travaux a été assurée par cinq coachs (quatre experts du comité régional du cadre harmonisé et un coach national) et une équipe de sept (07) facilitateurs. Les participants ont été répartis en neuf (09) groupes de travail dès le premier jour.

Cette session d'analyse a connu une participation effective de différents acteurs impliqués (106 participants dont 23 femmes, soit 22% des participants).



Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier de suivi des indicateurs commence par le suivi de la campagne agricole débutant à partir de mai en collaboration avec les dispositifs régionaux de sécurité alimentaire et les structures déconcentrées des départements en charge de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'action sociale et de l'eau. Ce processus aboutit à la détermination des zones à risque et des populations vulnérables à l'aide du CH dès novembre qui sont validées lors de la deuxième session du Comité de prévision sur la situation alimentaire (CPSA) en novembre. Le suivi des populations vulnérables se poursuit jusqu'à la prochaine période de soudure.

Tableau 3 : calendrier saisonnier et de suivi des indicateurs

Activités	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
CALENDRIER SAISONNIER												
Période des pluies												
Récoltes												
Période de soudure												
Migration												
Culture de saison sèche												
Cueillette												

Activités	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
CALENDRIER DE SUIVI DES INDICATEURS												
Atelier de revue des outils												
Suivi évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle												
Suivi qualitatif de la campagne												
Identification des communes à risque												
Bilan céréaliers prévisionnels												
Résultats prévisionnels												
Résultats définitifs												
Rapport en conseil des ministres												
<i>Outcome Analysis</i>												
EPA												
Bilans céréaliers définitifs												
Analyse du Cadre Harmonisé d'analyse												
Suivi des zones à risque												



Recommandations pour les analyses suivantes

La plupart des sources d'informations étaient disponibles au cours de cette session d'analyse, exceptées les données de la prévalence de la MAG des provinces des régions de l'Est et du Sahel. Grâce à l'engagement des différents acteurs, il n'y a pas eu de contraintes particulières sur le plan institutionnel. Les sessions gagnent en expérience et bénéficient de la contribution des différents acteurs et de la disponibilité des informations provenant de plusieurs sources.

Toutefois, il est indispensable de poursuivre les actions de renforcement du processus et le développement du Cadre Harmonisé dans le pays. Par ailleurs, la formation/recyclage des membres de la cellule nationale d'analyse est à prendre en compte au regard de l'engouement que cet outil suscite auprès des acteurs et de la forte mobilité des acteurs, afin de faciliter les travaux et assurer une qualité des résultats.

Au terme de l'analyse et à la lumière des preuves disponibles, la cellule a formulé des recommandations, afin d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et les futures sessions d'analyses du cadre harmonisé.

A l'endroit du Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers

- Poursuivre et renforcer l'assistance humanitaire en assurant l'approvisionnement régulier des zones sous blocus ;
- Apporter une assistance humanitaire immédiate aux populations vulnérables identifiées dans les provinces en situation de crise et particulièrement dans les zones sous blocus ;
- Renforcer les actions de résilience en faveur des populations vulnérables identifiées sous pression alimentaire à travers l'appui à la culture de saison sèche et au développement des AGR ;
- Conduire des enquêtes SMART rapides dans les provinces des régions du Sahel et de l'Est afin de disposer d'informations sur les indicateurs de nutrition lors de la prochaine session d'analyse du cadre harmonisé ;
- Poursuivre le renforcement des capacités du dispositif national de sécurité alimentaire sur l'outil Cadre Harmonisé ;
- Assurer un financement pérenne pour la collecte de données et l'organisation des sessions d'analyse du Cadre Harmonisé ;
- Renforcer la synergie d'actions entre les dispositifs de collecte de données (ENISAN et ENU SMART) afin de disposer de données intégrées et de qualité.

A l'endroit du CILSS

- Poursuivre l'amélioration des tableaux d'analyse du Cadre Harmonisé et de l'inférence de certaines preuves (facteurs contributifs) sur le phasage des indicateurs ainsi que la méthodologie d'estimation des populations dans les zones d'accès limité ;
- Améliorer l'adaptation du protocole spécifique des zones inaccessibles aux contextes actuels marqués par l'impossibilité de conduire certaines enquêtes.



Contacts

1. SALOU Fidèle : Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation (DSSE)
Tel : +(226) 70 94 67 87 / +226 55 09 32 40 / Mail : fidelis.pyth@yahoo.fr

SIMPORE B. Aristide : Chef du Service de l'Information et de l'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SIAPSAN)
Tel : +(226) 70 72 37 40 / Mail : aristote_b@yahoo.fr



Liste des structures ayant participé à l'analyse

DGESS/MARAH
DGFOMR/MARAH
DGESS/MSHP
DGRE/MEEA
CN/CMAPR
ANAM
SE-CNSA

DGEVCC/MEEA
DGRCP/MDICAPME
DGPA/MARAH
DN/MSHP
SP/CONAP genre
SONAGESS
CIC-B



SP/CPSA
SP/CNPS
SP/CONASUR
DRARAH/Centre-Nord
DRARAH/Centre-Est
DRARAH/Nord

DRARAH/Sahel
DRARAH/Est
DRARAH/Cascades
DRARAH/Centre-Ouest
DRARAH/Boucle du
Mouhoun

